



Acton Vale
Ville
d'Acton Vale

1025 rue Boulay, Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Tél.: (450) 546-2703 Téléc.: (450) 546-4247

Demande de dérogation mineure

1. Identification :

Nom du propriétaire : _____

Adresse du propriétaire : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Mandataire (autre que le propriétaire) : _____

Adresse du mandataire : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

2. Immeuble visé par la demande :

Lot : _____ Matricule : _____

Adresse : _____

3. Nature de la demande :

Quelle est la disposition règlementaire qui ne peut être respectée par le requérant ?

Règlement de zonage 069-2003 Article : _____

Règlement de lotissement 070-2003 Article : _____

Quel est le but de la demande :

Obtenir un permis de lotissement

Obtenir un permis de construction

Rendre conforme un bâtiment dérogatoire en construction - Permis no.: _____

Rendre conforme un bâtiment dérogatoire existant - Permis no.: _____

7. Documents à joindre à votre demande de dérogation mineure :

Objectif de la demande :

Obtenir un permis de lotissement :

- Plan du projet de lotissement préparé par un arpenteur-géomètre.
- Autres documents pertinents.

Obtenir un permis de construction :

- Plan du bâtiment ou de l'agrandissement projetée.
- Plan d'implantation de la construction projetée préparé par un arpenteur-géomètre.
- Certificat de localisation ou croquis de l'ensemble du terrain contenant les informations suivantes : Implantation des bâtiments, installations septiques, puit, servitudes et autres.
- Autres documents pertinents.

Rendre conforme un bâtiment dérogatoire en construction :

- Plan de localisation du bâtiment dérogatoire préparé par un arpenteur-géomètre.
- Permis de construction.
- Autres documents pertinents.

Rendre conforme un bâtiment dérogatoire existant :

- Certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre.
- Autres documents pertinents.

8. Dépôt de la demande de dérogation mineure :

Ce formulaire ainsi que les documents d'accompagnement doivent être déposés à la réception de l'Hôtel de Ville d'Acton Vale entre 8h30 à 12h ou entre 13h à 16h30 du lundi au vendredi inclusivement.

Pour vous assurer que votre demande est complète vous pouvez prendre rendez-vous avec Stéphane Boisvert, inspecteur municipal au (450) 546-2703 poste 112.

Des frais non-remboursables de \$ 650.00 sont exigés pour l'étude de votre demande.